

# Parler le même langage

Séminaire du CEIM, 25 septembre 2020



UQÀM



Christian Deblock

## Grammaire générative des régimes

Ruggie, John Gerard (1982). « International Regimes, Transactions, and Change: Embedded Liberalism in the Postwar Economic Order », *International Organization*, vol. 36, n° 2, pp. 379-415.

Les trois éléments

- 1) Les finalités / ce qui donne un sens (les principes)
- 2) Les règles que l'on se donne (syntaxe)
- 3) Le construit

Certains auteurs insistent sur le contexte, d'autres sur le leadership, il y a cependant pour moi un point plus important : il faut que les **acteurs parlent le même discours**. Du moins que le discours porté dans la discussion et les négociations non seulement **convainque** les participants, mais aussi **résonne** dans la population, et ce jusqu'aux milieux d'affaires.

Ce langage, on se l'est donné après la Guerre. Ou du moins a-t-on accepté le langage américain, celui de l'internationalisme libéral

# L'internationalisme américain

Trois caractéristiques :

1. **Multilatéralisme contractuel** : tous les pays (pas uniquement les démocraties), l'égalité juridique des États, la négociation collective et des institutions collectives
2. **Commerce**, pierre centrale de l'internationalisme américain : paix et progrès
  1. Pas le libre-échange, mais la libéralisation ordonnée des échanges
  2. Réciprocité, non-discrimination et franc-jeu (fair)
3. **Méliorisme institutionnel** : un monde perfectible grâce aux institutions collectives

En somme il s'agissait de « raisonner le capitalisme » mais aussi les États dans le cadre d'institutions collectives, et sur sous l'aile protectrice de l'État-Providence et, ne les oublions pas, des États-Unis.

- ❖ On a perdu l'esprit de solidarité avec le retour en force du libéralisme négatif dans les années 1980, la libéralisation ordonnée dans les années 1990 avec les ACR et le libre-échange et l'ouverture généralisée des marchés, la négociation collective dans les années 2000 avec le cycle avorté de Doha, et maintenant, on est en train de perdre le multilatéralisme avec le conflit ouvert entre la Chine et les États-Unis.
- ❖ Il y a un second facteur : avec la mondialisation, le compétitivisme est devenu la nouvelle ligne de conduite de l'État. Pas seulement en Occident, mais aussi en Asie de l'Est et du Sud-Est. Et ce avec beaucoup de succès !

## Notion et statut d'économie de marché

Reflet de ces dérives, le débat actuel sur la notion et le statut d'économie de marché (SEM).

On a toujours présumé qu'on était dans le cadre d'une économie de marché. On a aussi toujours fait comme si on savait ce qu'était une économie et qu'il n'était donc pas nécessaire de la définir.

En fait, **il n'existe pas de définition précise** de ce que l'on entend par économie de marché.

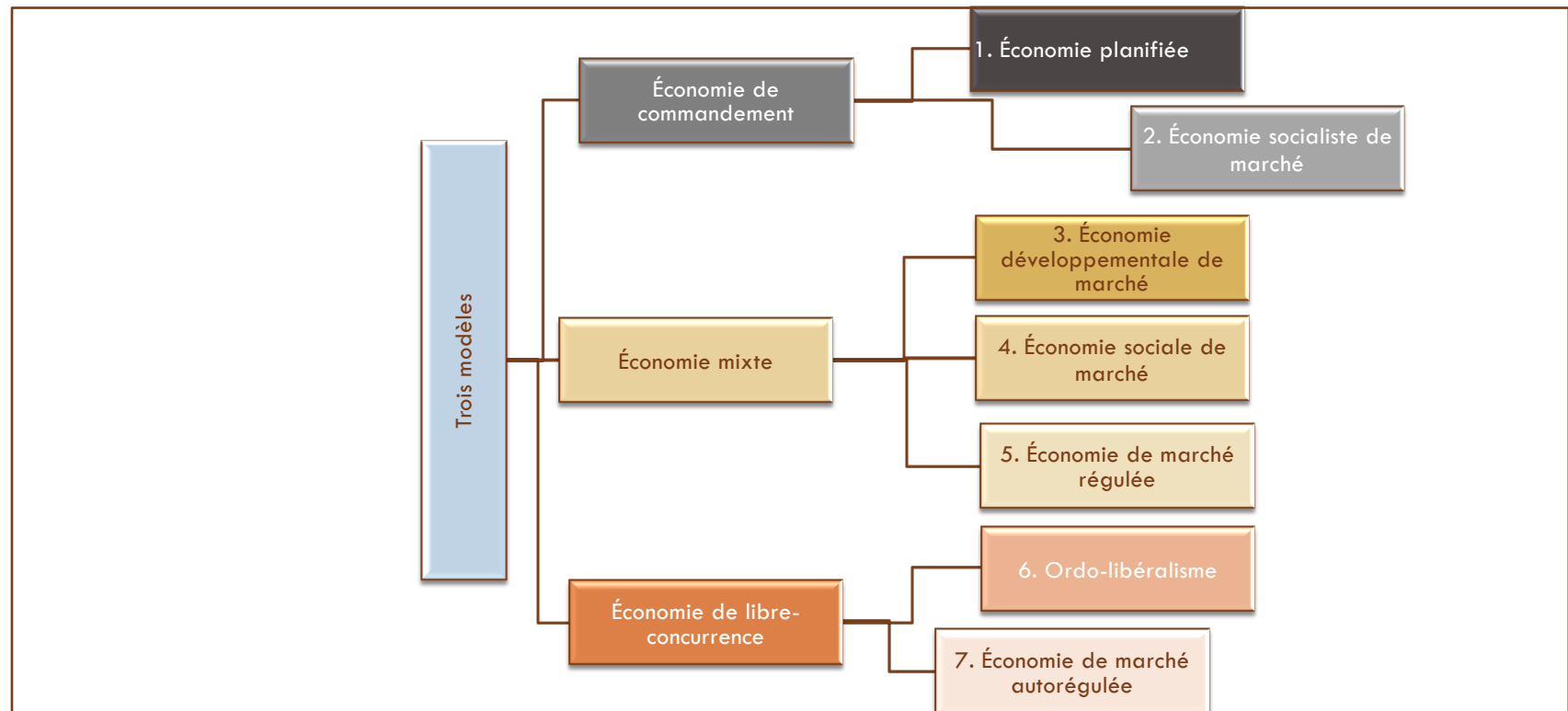
Guesnerie en propose une :

« Une économie de marché : une économie où une part substantielle de l'activité économique est organisée autour d'institutions appelées 'marchés' qui donnent un rôle substantiel à l'action décentralisée et aux ajustements de prix » (Roger Guesnerie, *L'Économie de marché*, Paris, Le Pommier/Humensis, 2013, p. 25)

Elle vaut ce qu'elle vaut. Il n'empêche qu'il existe de très nombreux modèles d'économie de marché.

La définition de Guesnerie correspond à ce qu'on a pu appeler dans les années 1970, « économie mixte », ou encore économie de marché régulée, voire économie sociale de marché. Chacune de ces appellations correspondait à ce que l'on pouvait voir essentiellement dans le petit monde des pays de l'OCDE. On était à l'intérieur **d'un débat bien cadré et d'une 3<sup>e</sup> option** entre d'un côté l'économie de commandement et de l'autre l'économie de libre-concurrence. C'est ce que j'ai voulu représenter sur le schéma qui suit.

# Modèles d'économie de marché



## Le clash des modèles

Le débat a resurgi avec l'érosion rapide pour ne pas dire accélérée du modèle keynésien dans les années 1980, mais aussi avec l'émergence d'un autre modèle, le modèle compétitif, en Asie de l'Est et du Sud-Est notamment. La mondialisation puis la montée en puissance de la Chine ont fait le reste.

Non seulement avons-nous actuellement deux, sinon trois modèles qui s'affrontent (le modèle social, le modèle concurrentiel et le modèle compétitif), mais moins que jamais avec la guerre commerciale ouverte entre les États-Unis et la Chine, sommes capables de dire ce que l'on entend exactement par économie de marché.

Essayons d'y voir clair.

1. D'abord, il y a **deux débats en un** : l'un à l'OMC et l'autre dans le conflit qui oppose désormais la Chine et les États-Unis.
2. Ensuite, il y a un problème de langage : lorsque nous parlons d'économie de marché, parlons-nous **d'action collective** ou bien simplement **de règles de concurrence** ?

## Le débat à l'OMC

1. Fin de la Guerre froide : on a introduit les notions d'économie en transition et d'économies émergentes. La distinction est importante. Dans le premier cas, on voit le modèle évoluer de l'économie de commandement vers l'économie décentralisée.
2. Dans le second cas, c'est une autre forme d'économie de marché qui apparaît : **ce n'est plus une économie sociale de marché, mais une économie compétitive de marché.**

À l'OMC, la reconnaissance du statut d'économie de marché constitue un double enjeu

1. Calcul des prix de dumping
2. La légitimité du pays comme membre « à part entière »

Le débat s'est posé pour de nombreux pays, à commencer par la Russie, la Chine ou encore le Vietnam.

Comment déterminer si le pays a respecté ou non ses engagements ?

Les États-Unis ne reconnaissent pas le SEM aux 11 pays suivants :

l'Arménie, l'Azerbaïdjan, la Biélorussie, la Chine, la Géorgie, le Kirghizistan, la Moldavie, l'Ouzbékistan, le Tadjikistan, le Turkménistan, et le Vietnam.

Critères utilisés pour l'octroi  
du statut d'économie de  
marché

États-Unis	Union européenne
1. Convertibilité de la monnaie	1. Un faible degré d'influence gouvernementale (directe ou indirecte) sur l'allocation des ressources et les décisions des entreprises.
2. Les salaires doivent être déterminés par l'offre et la demande	2. L'absence de distorsion d'origine étatique et liée aux privatisations sur les opérations des entreprises et l'absence de recours aux systèmes d'échanges non marchands ou de compensation
3. La liberté d'investir pour les entreprises étrangères	3. L'existence et la mise en œuvre d'un droit des sociétés transparent et non discriminatoire
4. Le degré de propriété et de contrôle des moyens de production par le gouvernement	4. L'existence et la mise en œuvre d'un ensemble cohérent, efficace et transparent de lois assurant le respect des droits de la propriété et le bon fonctionnement d'un régime de faillite
5. Le degré de contrôle du gouvernement sur l'allocation des ressources, sur les prix et sur les décisions des entreprises	5. L'existence d'un secteur financier autonome fonctionnant de manière indépendante de l'État et offrant les garanties nécessaires.
6. Tout autre facteur que l'administration juge approprié	



## Pourquoi le débat est-il devenu si violent ?

Deux raisons :

1. Avec la mondialisation on a changé totalement de perspective. Le compétitivisme a pris le dessus sur le méliorisme social. Ou si l'on préfère, l'État n'est plus providence mais compétitif. Appelons cela glissement, hypocrisie ou trahison, peu importe ! Mais constatons les faits :
  1. Nous ne sommes plus dans l'esprit du projet collectif d'après-Guerre ;
  2. **L'État n'est ni neutre ni engagé socialement ; il est compétitif.** Forme renouvelée de mercantilisme.
2. Les charges contre la Chine sont très graves.
  1. Non seulement est-elle accusée de ne pas respecter ses engagements et de ne pas être loyale, mais aussi de détourner les règles du marché à son avantage et de les mettre au service d'objectifs stratégiques, autrement dit de tricher pour arriver plus vite en haut.
  2. La Chine a mis en place un modèle renouvelé d'économie socialiste de marché, autrement dit de capitalisme d'État. Un terrain sur lequel ne peuvent rivaliser les économies occidentales en raison des propres règles qu'elles se sont données en matière de concurrence. À preuve l'accord plurilatéral sur les marchés publics que les pays occidentaux ont signé naïvement mais pas la Chine.

## Conclusion : un débat bien mal parti !

Je reviens à mon point de départ. Pour qu'il y ait coopération, ie renouvellement du multilatéralisme et renouveau de l'OMC, il faut d'abord que les acteurs parlent le même langage et s'entendent au préalable sur le sens qu'ils veulent donner à cette coopération.

J'ouvre trois pistes de recherche.

1. Qu'il s'agisse du débat sur le développement ou de celui sur la répartition des richesses, la discussion tourne autour de la conception que nous nous faisons de **la liberté : positive ou négative** ? Pour reprendre la distinction plus d'actualité que jamais de Isaiah Berlin. Que voulons-nous exactement ? Si nous penchons pour la liberté négative, on n'échappe pas à cette réalité dans un monde statocentré : dans un monde stato-centré, le compétitivisme n'est rien d'autre que la face cachée de la concurrence. Si nous penchons en faveur de la liberté positive, nous avons besoin d'un **projet d'action collective**.
2. Ensuite, quel modèle ? Jusqu'à présent, le débat opposait deux grands modèles d'économie de marché : concurrentielle ou sociale. L'Europe est restée, quoi qu'on ait à en dire, modérément fidèle au modèle d'économie sociale de marché ; les États-Unis l'ont abandonné pour retourner au modèle concurrentiel. La Chine en a créé, ou plutôt renouvelé un troisième, celui d'économie socialiste de marché. Les États-Unis de Trump ont décidé de le briser. Je doute qu'ils en soient capables. Contrairement au modèle soviétique, le modèle chinois n'est pas près d'imploser. Si ni la concurrence ni le compétitivisme ne peuvent servir de base à un programme d'action collective, que reste-t-il dans ce cas ? Revenir à l'internationalisme libéral mais à la sauce européenne, ie non pas contractuel **mais communautaire**.
3. L'originalité du texte de Ruggie était de montrer qu'un pas en avant avait été fait pour mettre en place un cadre institutionnel international ouvert mais socialement responsable. On était allé à l'époque le plus loin qu'on pouvait. Ce cadre est aujourd'hui en lambeaux. À nous d'en tirer les leçons. On ne part pas de rien ! Reprendre l'internationalisme libéral, non pas pour réécrire la Charte de la Havane mais pour l'adapter au monde d'aujourd'hui et, surtout, remettre à l'ordre du jour le **méliorisme institutionnel**.

Mais qui va porter ce projet ?